

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

27/02/2017

Heure de début de séance : 17h 15

heure de fin de séance : 18 h 00

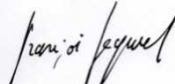

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Monsieur SEGUREL François	Principal
Secrétaire de séance	Monsieur STOLS Dorian	Gestionnaire

Nombre de membres présents : 21

Quorum : 16

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 02/02/2017 est *approuvé* [X]
 est *refusé* []

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	1	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)	/	
III	Équipement en matériel et mobilier	/	
IV	Transports scolaires	/	
V	Conventions	/	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)	1	
VII	Projet d'établissement	/	
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...	/	
IX	Formation continue. GRETA	/	
X	Associations en milieu scolaire	/	
XI	Bilan	/	
XII	Divers	/	
	TOTAL	2	

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
	

Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
le :	le :

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
27/02/2017

sous la présidence de : Monsieur SEGUREL François, Principal

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : M.SEGUREL François		X		
- Adjoint : Mme GARCIA Béatrice		X		
- Gestionnaire : M. STOLS Dorian		X		
- Conseiller Principal d'Education : Mme MARTIN Julie		X		
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. : M. PLAZAS Yves		X		
<i>PERSONNALITES</i>				
- de la collectivité de rattachement :	1 – M. OLIVE René			X
	2 – Mme PUGNET Edith	X		
- de la commune siège :	1 – Mme RUIZ Denise			X
	2 – Mme RAYNAL Sabine			X
- qualifiées	1 – M. HOPPE Mathias	X		
<i>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</i>				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – M. BARBEDOR David		X		
2 – M. DOULS Arnaud		X		
3 – M. LECLAIRE Cédric		X		
4 – M. PAIRET Pierre		X		
5 – M. PARES Henri		X		
6 – M. SOLATGES Guillem		X		
7 – Mme VIDAL Audrey remp Mme PONS Karine		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – Mme TRILLES Christine remp Mme GARCIA M-Ange		X		
2 – Mme SALY Carine		X		
3 – Mme SERRAT Marie-Hélène		X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Mme AMSTAD Viviane			X
	2 – Mme BAY Virginie			X
	3 – Mme DOLLE Cécile			X
	4 – M. DRILLES Joël			X
	5 – M. ECKERT Alain	X		
	6 – M. ROUSSET Jérôme	X		
	7 – M. TRAITER Christine			X
-élèves	1 – Mlle JALIBERT Eléonore			X
	2 – Mlle OSTERMANN Lola	X		
	3 – M. ANDRE Dylan	X		

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

académie  **MONTPELLIER**

COLLEGE PIERRE-MORETO

ALLEE HECTOR-CAPDELLAYRE

66300 THUIR

Tél. : 04.68.53.04.85

Fax : 04.68.53.34.88

PREAMBULE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/02/2017

M. le Principal constate que le quorum est atteint, le conseil d'administration peut siéger valablement. Il remercie les membres du CA de leur participation au service de l'action éducative.

La séance débute à 17 H 15

Vote du précédent C.A. :

Le PV du précédent CA est adopté à l'unanimité

Toutes les questions ayant été abordées à 18H00 la séance est levée et les membres du CA invités à prendre le verre de l'amitié.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27/02/2017

- N° de séance : 05/2016/2017

Chapitre : I Nature : AFFAIRES FINANCIERES

D.B.M. :

Monsieur le gestionnaire présente une décision budgétaire modificative pour un prélèvement de 28.000 € sur le fonds de roulement.

Le contrat de location/maintenance arrive à échéance à la fin du mois d'avril et le parc de photocopieurs doit être renouvelé.

Après avoir étudié les différentes possibilités, il apparaît beaucoup plus avantageux pour l'établissement d'acquérir les machines que de les louer : sur une période de 5 ans, la location de 5 machines coûte un peu moins de 50.000 €, alors que l'achat de ces machines représente une dépense maximale de 28 000 €, et probablement nettement moins.

Monsieur le Gestionnaire propose donc de prélever cette somme sur le fonds de roulement pour l'affecter au service OP - REPRO - 0PHOTOCOP dans l'optique d'acquérir les photocopieurs multifonction.

La DBM est adoptée à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27/02/2017

- N° de séance : 05/2016/2017

Chapitre : VI Nature : STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

DGH 2017

Monsieur le Principal présente une nouvelle ventilation de la dotation horaire, avec notamment un changement en mathématiques. Il précise que cette nouvelle ventilation se fait à niveau constant de moyens dévolus au collège.

M. Pairet fait observer que si les enseignants sont satisfaits du travail réalisé pour la ventilation des moyens ils persistent à constater que la baisse de moyens à structure constante met en péril le projet d'établissement du collège. Ils appellent à un vote contre.

Vote de la DGH

5 pour

7 abstentions

9 contre